AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (2)ItemJean-Baptiste André Godin à la maison Allez, 15 février 1847

Jean-Baptiste André Godin à la maison Allez, 15 février 1847

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Allez frères∏ est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation2 p. (45, 46)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à la maison Allez, 15 février 1847, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26338

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>15 février 1847</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Allez frères</u>
Lieu de destination2, quai de La Mégisserie, Paris

Description

RésuméGodin adresse à Allez une facture de 452 F pour des expéditions de marchandises des 5 janvier et 6 février 1847. Il accuse réception d'un règlement de 289 F. Sur le refus d'une cuisinière : Godin demande à la maison Allez de donner les précisions nécessaires dans ses commandes car les cuisinières qu'il leur livre sont d'une fabrication spéciale. Il indique qu'il ne peut accorder à Allez une remise supplémentaire en raison de l'augmentation du prix de la fonte et du peu de commandes qu'il reçoit de sa part.

Mots-clés

Appareils de cuisson, Distribution des produits, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin", Fonte

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomAllez frères GenreNon pertinent Pays d'origineFrance ActivitéCommerce

Biographie Quincaillerie parisienne au XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle. Elle distribue les appareils de la manufacture Godin-Lemaire ; la vente des fourneaux en fonte poli de Godin-Lemaire de Guise est un argument publicitaire dont elle se sert au milieu des années 1850. Elle existe sous la raison sociale H. Allez neveu avant 1844, puis E. Allez fils de 1844 à 1855, et Allez frères à partir de 1856. Elle cesse son activité en 1838. La maison est établie : au 2, quai de la Mégisserie jusqu'en 1855 ; au 2, quai de Gèvres et au 1, rue Saint-Martin de 1856 à 1878 ; au 1, rue Saint-Martin et au 11 avenue Victoria en 1878 ; au 1, rue Saint-Martin et au 12, quai de Gèvres après 1880.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/06/2022 Dernière modification le 26/04/2023

Messins with it is the view d'inghien 39 Jario Persiet 9 une note wortence dans la d'imacratic pracifique du 4 fertile de au nombre des annonces phalanstrum minigage pour a matif a view evice que pe pense pourous was office pour l'étendue de mes relations et mes etwes particulieres sur last de chauffage les convitions que vous deserve trouver Cans les mandatoures que vous spercher, vous pourrey done le vous le juger de propos me Transmittee his rensignements necessaires pour connaite tetinice it la nature du mandat que your desiring working vuilley agrice of essues mes a d. Maubinge Monsine By Luig 19 ferhier foi a prenire in a moment su fourniaux du mere 25 mille Philus de fortiles pe suns vaus price de me faire communities de vous ne puarries pas me les faire arriver a chiena au a Roberies aguery of me denieres destutations Jaris Monique Mller 19 ferrier pe nous remets doubte part for a man conjuitions ded & partie it & ferrier desert a fe 452.00 dent west. parotate little on y y be varier do at pai retire dur ious même 269 que pai portes a votre tred rous me purina que is me laissey pour compte une misinière i mitra de 64 frances pe vous price pour l'avenir de mina magarquiser vos demandes war notre litte me mindiquent rien de simblable les winnien relargees que le vous ai espidies dont faites espres pour de fe me fais whis maintenant que distables augant toute la larguer girembrasse le tuyan ou des tables étroites

46 quand a la reduction du pris porti en mes gles que vous demander por att meso lettre fe ne puer y worsentie langmentation surrenue dans le pria des matieres premieres ne me le permet pas, la remise que pe 11s au faite les annies dornieres norvoit liver doilleurs quien egora a simportance de lassaire que parais trailie asu sa le que de demandes dont su marry favouse cette annie ne pourant, meme y dunned fico sans aug mentation de pris des fontes me permettie de de faire et avantage agineourt Mondieure Lad ministrature des mines duzineant 14 ferior je suis pour avoir besoin atte annie d'enter 40 mille Milogrammes de colhe que vins vous prier de me me faire commante austifut temption quel sont les uneitions que vous me finier, pour cette quantité et de vous ne pourtues me hapidur par retour de vos voituriers je vois être dans et se dois inussemment me pourvoir dune urtaine quantité me rendrier duvine si vous aver loussion in men capilier une doitwo au rem de la present Je gois chereper parme les doituries que ont Mabitude dalles aux mones de conduire des punhas di lon en unante un il de presentica avie an bow de ma main pe de prie de la faire thousand Lerson Me assines Is weret que of file pattends impatiemment listales que pers 18 fer ai demandis pour mon lettre du 9 janvier danier partie de us totes me sont this news aires pour divers Travaux que per a faire much se l'invoi dont town more langtems quilley me furere agricy Mally mes domines sextestations